



Livret d'accueil des familles rentrée 2024

Niveau 2de



Sommaire

- 1 Mot des équipes.
Informations pratiques – Venir au lycée.**
- 2 Entrer et sortir du lycée.
Pour la sécurité de tous.
Se repérer dans le lycée.**
- 3 A propos de la restauration (cantine).**
- 4 Mode d'emploi du quotidien
(absences, retards, vie scolaire).**
- 5 La communication au lycée.
Pour être bien informé(e)...**
- 6 Frapper à la bonne porte – à quel adulte du lycée
m'adresser selon ma demande?**
- 7 les instances et lieux de vie du lycée.
Fédérations d'associations des parents d'élèves.**
- 8 Santé, bien-être et réussite des élèves.**
- 9 Outils numériques.
A propos de la pré-rentrée.**
- 10 Mot de la fin**



MOT DES ÉQUIPES



Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en 2de au lycée Montesquieu à Herblay-sur-Seine.

Au cours du mois de septembre, une réunion parents-professeurs vous sera proposée, au cours de laquelle de nombreuses informations d'ordre pédagogique seront données (fonctionnement de la classe de seconde, orientation, dispositif d'accompagnement des élèves ...).

Pour rendre la rentrée la plus sereine possible, nous avons construit ce livret qui regroupe des explications sur l'organisation dans notre établissement. Disponible en ligne tout au long de l'année, nous vous invitons à en prendre connaissance avant la rentrée puis à ne pas hésiter à vous y référer au cours de l'année en cas de question précise de type fonctionnement ou administratif. Vous trouverez notamment une liste des personnes à contacter dans des situations ou besoins spécifiques (par exemple : obtenir un document).

Bienvenue !

Les équipes du lycée.

INFORMATIONS PRATIQUES – VENIR AU LYCÉE

Adresse du lycée : 165 rue Émile Zola, 95220 Herblay-sur-Seine.

Y accéder...



Par la route : Autoroute A 15, depuis Paris direction Cergy. Prendre la sortie 5.1 Herblay-Centre puis la D411 jusqu'au parking de la piscine Grands Bains du Parisis. Le lycée est à 100m.



Par le train : Départ Paris-St Lazare, ligne J. Descendre à la gare d'Herblay-sur-Seine. Des lignes de bus (95-20, 30-07, 30-48) assurent la correspondance entre la gare et le lycée. Les arrêts de bus se trouvent à quelques mètres du lycée. A pied plutôt qu'en bus, il faut compter une vingtaine de minutes depuis la gare.



En transport scolaire : Des cars de ramassage desservent Montigny, Corneilles et Herblay-sur-Seine. Nous vous conseillons l'inscription au plus tôt pour avoir la carte dès début septembre.



Le lycée dispose d'un parking à vélo fermé à clé où les élèves peuvent ranger leur vélo ou trottinette.



ENTRER ET SORTIR DU LYCÉE



Contrairement au collège, il n'existe pas de "régime" de sortie de l'établissement : les élèves doivent présenter leur carte de lycéen ou leur carnet de correspondance à l'entrée mais sont toujours libres de sortir aux horaires d'ouverture de la grille. Les entrées ne sont pas possibles en dehors de ces horaires.

Attention, pour rappel, les horaires de cours des élèves peuvent varier en "semaines A et B" (alternance tout au long de l'année).

Tout retard peut amener à être refusé(e) en cours.

Horaires d'ouverture de la grille

8h - 8h40	13h30 - 13h45
9h20 - 9h40	14h35 - 14h45
10h25 - 10h45	15h35 - 15h55
11h35 - 11h45	16h45 - 16h55
12h35 - 12h55	17h45 - 18h



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS...

Pour la sécurité de tous, il est demandé à l'ensemble de la communauté éducative de respecter les règles de l'établissement.

- Les entrées et sorties des élèves se font aux lieux et heures prévus.
- Les personnes extérieures doivent, dans l'idéal, prendre rendez-vous avant de se présenter au lycée, et toujours passer par la loge pour présenter une pièce d'identité et signer le registre.
- En cas de situation exceptionnelle, des protocoles sont prévus, prévoyant notamment la communication en cas d'urgence (SMS envoyé aux parents d'élèves par exemple). Il est demandé à chacun et chacune de suivre les instructions transmises.



SE REPÉRER DANS LE LYCÉE

Le lycée comporte un bâtiment unique, en étoile. Une visite à destination des élèves sera organisée lors de la pré-rentrée. Pour les parents, voici quelques repères :

- il convient de se présenter à la loge (à l'entrée, tout de suite à gauche) qui vous renseignera.
- la vie scolaire, les bureaux des Conseillers Principaux d'Education et l'infirmerie se trouvent dans le grand hall à droite quand vous entrez.
- la salle des professeurs et le couloir de la direction (proviseure, proviseure adjointe) et l'administration (secrétariats, intendance) se trouvent à gauche quand vous entrez.



À PROPOS DE LA RESTAURATION

(cantine)



Le fonctionnement de la cantine n'est pas le même au lycée qu'au collège : il n'y a pas de "forfait" nombre de jours, ni d'absences. La carte de cantine doit être créditée. Il est nécessaire de réserver son repas sur Internet ou sur une borne du lycée à l'avance et le jour même jusqu'à 10h30. Il en va de même pour l'annulation éventuelle.

Pas d'inquiétude, même en cas d'oubli de réservation ou de crédit de la carte, les élèves seront tout de même exceptionnellement autorisés à déjeuner.

Les tarifs du repas sont fixés au niveau régional selon les revenus de la famille. Vous pouvez retrouver [sur le site du lycée](#) toutes les informations pour le calcul du prix du repas.



Pour les allocataires CAF, fournir à l'adresse **equitables.0951723g@ac-versailles.fr** une attestation de paiement. Pour les autres, fournir à la même adresse une copie du livret de famille, le dernier avis d'imposition (avis d'impôt 2023 sur revenus 2022), le justificatif des prestations familiales (allocations familiales, MSA ou autres) de moins de 3 mois. **Toujours préciser le nom et la classe de l'élève.**



Les cartes (individuelles et nominatives) de cantine seront directement remises aux élèves par M. Lombart, responsable de la cantine, lors de la pré-rentrée.

M. Lombart (pierre.lombart@sodexo.com) est l'interlocuteur privilégié pour les questions de cantine.

Lors de l'inscription au lycée, vous avez alimenté le compte de votre enfant avec un chèque de 40 € pour créditer la carte de votre enfant. Par la suite, il vous faudra alimenter le compte. 3 méthodes sont possibles

- 
- soit déposer un chèque à l'ordre de Sodexo dans la boîte à l'entrée du lycée,
 - soit déposer des espèces, le matin, au bureau de M. Lombart, à la cantine.
 - soit au moyen d'une carte bancaire sur le site de Sodexo

QR code vers le site de Sodexo



Lien : <https://acver.fr/mtessodexo>



En cas de difficultés financières pour la cantine, les familles peuvent solliciter une aide du fonds social de l'établissement, en s'adressant à l'intendance ou au secrétariat élèves. Le formulaire est en ligne : <https://lyc-montesquieu-herblay.ac-versailles.fr/demande-de-fonds-social/>



La carte de cantine permet également aux élèves qui le souhaitent de financer un petit-déjeuner le matin. M. Lombart reviendra sur ce point lors de son accueil des élèves en septembre.

MODE D'EMPLOI DU QUOTIDIEN (ABSENCES, RETARDS, VIE SCOLAIRE)

Retard

Les entrées dans l'établissement ne sont possibles qu'aux horaires de la grille.

Un élève en retard en cours mais arrivant pendant l'ouverture de la grille doit se présenter en cours. Le professeur est libre de l'accepter selon le motif, l'heure d'arrivée et le contexte. Les retards doivent être exceptionnels et justifiés ensuite auprès de la vie scolaire en indiquant le motif.

Absences

Les absences doivent être justifiées dès la reprise des cours.

Pour les absences anticipables (rendez-vous médicaux, convocations extérieures) il est conseillé de justifier l'absence avant celle-ci.



Retard ou absence d'un professeur

Il est demandé aux élèves de patienter 10 minutes en silence devant la salle, **puis d'aller s'informer auprès de la vie scolaire avant de quitter les lieux.**

Heures libres.

Pendant leurs éventuelles heures libres entre deux cours, les élèves peuvent aller au CDI ou au foyer (maison des lycéens), s'installer dans le hall au rez-de-chaussée ou quitter l'établissement. Il n'est pas possible de stationner dans les couloirs des étages et du sous-sol.



Exclusion de cours.

Un élève exclu de cours doit se présenter à la vie scolaire. Il est accompagné d'un camarade.

Démarches administratives

Sauf convocation précisant le contraire, les élèves doivent effectuer leurs démarches (auprès du secrétariat, de la vie scolaire, de l'intendance) en dehors de leurs heures de cours (récréation, heures libres, pause déjeuner...)



LA COMMUNICATION AU LYCÉE

Deux espaces numériques, reliés entre eux, existent pour le lycée : l'ENT (Espace Numérique de Travail) et le logiciel Pronote. Les identifiants vous seront communiqués **par mail** en début d'année, à l'adresse de contact que vous avez communiquée en tant que parent. Les identifiants sont nominatifs (un par responsable légal).



C'est par ce biais que vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant (emploi du temps, notes, absences), contacter les enseignants si besoin...

Le carnet de correspondance (papier) reste l'outil privilégié pour justifier les absences ou adresser un mot à un enseignant de votre enfant. Pensez à le consulter régulièrement.



Si après l'envoi des identifiants début septembre vous ne parvenez pas à accéder à votre espace, vous pouvez envoyer un mail en précisant vos nom, prénom ainsi que ceux de votre enfant et sa classe à ce.0951723G@ac-versailles.fr.



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ(E)

Nous vous invitons tout d'abord à vous assurer d'avoir bien communiqué des coordonnées à jour à l'établissement (adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone) et à les consulter régulièrement. Pour être bien informé(e) au quotidien, pensez à vous connecter régulièrement à votre espace parents (sur l'ENT et sur Pronote) pour assurer le suivi de la scolarité de votre enfant et répondre aux éventuelles demandes de contact de l'établissement. Pensez également à consulter le carnet de correspondance de votre enfant et le site internet du lycée.



S'il vous est possible d'y assister, une réunion parents professeurs aura lieu dans la deuxième moitié du mois de septembre, qui vous donnera de nombreuses informations sur la scolarité en classe de 2de, son calendrier, ses enjeux...





FRAPPER À LA BONNE PORTE – À QUEL ADULTE DU LYCÉE M'ADRESSER ?

Professeur(e)
principal(e)

Interlocuteur pour le suivi et l'orientation de l'élève.
Coordination des actions d'information et d'orientation au niveau de la classe.

Mme Rollin,
secrétariat
des élèves

Questions de scolarité : gestion des dossiers élèves, demandes de bourses, codes de connexion.

Vie scolaire

CPE (Conseillers
Principaux
d'Education)

Suivi des élèves selon leur classe.
Certificats de scolarité (distribués courant septembre).
Interlocuteurs privilégiés pour les questions de vie dans l'établissement.

AED
(Assistants
d'éducation)

Gestion des retards et absences, convocation des élèves et informations aux classes.

Pôle médico-social

Mme Carminati,
infirmière

Accueil et accompagnement des élèves en situation de demande de soins / écoute / accompagnement.
Interlocuteurs en cas de problème de santé, maladie chronique, troubles d'apprentissage, handicap...

Mme Minazio
Mme Huguet
Psychologues
de l'Éducation
Nationale

Accueil et accompagnement des élèves en mal être
Accueil et accompagnement des élèves pour l'aide à l'orientation.

Intendance

Mme Duboc-Ville

Demande de fonds social.
Tarif "Équitable" pour la restauration (cantine).

LES INSTANCES ET LIEUX DE VIE DU LYCÉE



L'Association Sportive

Animée par les professeurs d'éducation physique et sportive, l'association sportive permet aux élèves du lycée de

s'engager dans une pratique sportive et également de représenter l'établissement lors de rencontres.

<https://lyc-montesquieu-herblay.ac-versailles.fr/association-sportive/>



Maison des Lycéens (MDL)

La MDL est une association composée d'élèves, gérée et animée par les lycéens et par une enseignante, Mme Barthel. Au Lycée Montesquieu, elle mène de nombreuses actions culturelles et solidaires (les Montes'news, journal vidéo, le Bonjour'nal, animation d'un compte Instagram et de nombreux clubs...)

Plusieurs espaces du lycée lui sont dédiés (salle "maison des lycéens", souvent appelée "foyer", et salles des clubs)



FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Trois fédérations sont représentées au lycée Montesquieu: l'APECH, la FCPE, la PEEP.

Leurs coordonnées seront mises à jour sur le site du lycée peu après la rentrée.

<https://lyc-montesquieu-herblay.ac-versailles.fr/liens-utiles/associations-de-parents-deleves/>



CDI

Après des travaux d'envergure, le CDI du lycée Montesquieu rouvrira ses portes courant septembre. Mme Navarro, professeure documentaliste, reviendra vers les élèves en début d'année pour les informer concernant les horaires, les projets et les temps forts de cet espace de travail en autonomie et de découverte culturelle.



Conseil de vie lycéenne

Cette instance est composée d'élèves élus qui sont associés aux décisions de l'établissement (conditions de vie des élèves dans le lycée). Le CVL est élu pour deux ans et représente l'ensemble des élèves. 5 d'entre eux siègent au Conseil d'Administration.

Le CVL oeuvre en collaboration avec la Maison des Lycéens.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET RÉUSSITE DES ÉLÈVES



L'infirmière & l'infirmerie

L'infirmerie se trouve au rez-de-chaussée, près de la vie scolaire. Notre infirmière scolaire, Mme Carminati, est présente tous les jours à l'exception du mercredi. Elle a de nombreuses missions de prévention, d'accueil, d'écoute, d'accompagnement des élèves. Mme Carminati est votre interlocutrice pour la constitution d'un PAI (Projet d'accueil individualisé) si votre enfant a une maladie chronique et/ou prend un traitement.

Pour des raisons de santé spécifiques, quelques casiers sont disponibles près de l'infirmerie.



En cas de difficultés scolaires...

Plusieurs dispositifs d'aide et de soutien aux élèves de 2de existent au lycée Montesquieu (ateliers du mercredi, soutien en mathématiques par notre étudiant polytechnicien, tutorat entre élèves). En cas de troubles d'apprentissage ou de handicap, des aménagements peuvent être mis en place. Chaque élève et chaque famille peut, en cas de difficulté, s'adresser au professeur principal de la classe pour être accompagnés ensuite selon les besoins.



Les psychologues de l'Éducation Nationale

Tout élève peut demander un rendez-vous avec une psychologue de l'Éducation Nationale. Deux d'entre elles sont présentes deux ou trois demi-journées par semaine. Les parents peuvent également les contacter si nécessaire (voir rubrique "Communication").



Montesquieu à l'écoute : Non au harcèlement

Dans le cadre du programme de lutte contre le harcèlement (protocole "pHARe"), une cellule "Montesquieu à l'écoute" a été constituée en 2023, impliquant des enseignants, une CPE, une psychologue, l'infirmière, une assistante d'éducation et un personnel de laboratoire. En cas de difficulté, n'importe quel élève ou parent peut solliciter la cellule ou l'un de ses membres, ou être redirigé vers eux par n'importe quel adulte de l'établissement.



OUTILS NUMÉRIQUES

Depuis plusieurs années la Région Île-De-France met à disposition des élèves de 2de un ordinateur portable de marque “Unowhy”. Prêté jusqu’à la fin du lycée, il devient la propriété des élèves à la fin de leur scolarité.

La Région fait assurer la maintenance et le service après-vente des ordinateurs au long de la scolarité de l’élève au lycée. En cas de problème technique, il est indispensable de contacter le service d’assistance Unowhy et non l’établissement. Les demandes se font exclusivement sur internet, sur un modèle de “chat” disponible de 9h à 12h et de 13h30 à 19h du lundi au vendredi.

<https://assistanceidf.zendesk.com/hc/fr/categories/360002728400-Lyc%C3%A9en-francilien>

Au sein du lycée, des codes seront distribués aux élèves pour se connecter aux ordinateurs et à leurs espaces numériques, dans les premiers temps d’accueil.



A PROPOS DE LA PRÉ-RENTRÉE

Quand connaissons-nous la classe de mon enfant ?

La répartition dans les classes et l’emploi du temps seront communiqués lors de la pré-rentrée. Cet emploi du temps sera provisoire et valable pour le mois de septembre. La version annuelle sera ensuite remise aux élèves après éventuels ajustements.

Y a-t-il une liste de fournitures scolaires ?

La liste est disponible sur le site du lycée au format PDF (lien : <https://acver.fr/mtsqfournitures>)

Les manuels seront distribués à la rentrée.

Quand aura lieu la pré-rentrée ?

L’organisation exacte de la pré-rentrée (jour et heure d’accueil de chaque niveau : 2de, 1e, 1le) n’est pas encore déterminée pour l’instant. Elle se déroulera à partir du lundi 02 septembre 2024.

Vous pourrez retrouver cette information fin août directement sur le site du lycée, à l’adresse suivante :

<https://acver.fr/mtsqpr2024>

Comment joindre le lycée pendant l’été ?

Le lycée est fermé pendant l’été à partir de mi-juillet mais vous pouvez si besoin envoyer un mail qui sera lu fin août à **ce.0951723G@ac-versailles.fr** .

MOT DE LA FIN

**Nous espérons que ce livret a pu vous apporter une partie des réponses attendues.
Bienvenue dans la communauté éducative du lycée Montesquieu !**



“Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie : il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux.”

Montesquieu, Les Cahiers.